



**PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 2 juillet 2019**

18h06 : ouverture de la séance. Le quorum est atteint avec 19 membres présents.

Mme HAMEL, Principale adjointe, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

I – Adoption du PV du 30 avril 2019

II – DBM

III – Conventions et contrats

IV – Voyages

V – Bilans et prévisions

VI – Questions diverses

M. le Principal indique une modification de l'ordre du jour : les éléments concernant les voyages scolaires n'étant pas finalisés, le point IV est reporté au prochain CA.

I- ADOPTION DU PV DU 30/4/2019

VOTE : contre : 0 abstention : 0 pour : 19

II- DBM

18h10 : 21 membres au quorum avec l'arrivée de deux personnes supplémentaires.

cf. annexe (diaporama M. SEGER)

Programme 141 :

- dans le cadre du dispositif PRO 3ème, des visites d'entreprises sont prévues deux fois dans l'année et nécessiteront le financement d'un déplacement en car.

- dans le cadre de l'appariement franco-allemand, des professeurs et élèves Allemands seront accueillis en septembre. Un budget est à prévoir pour l'hébergement des adultes et diverses visites.

Programme 230 :

Un représentant des professeurs demande quelle utilisation peut être faite des crédits éducatifs.

M. le Principal indique qu'ils servent à financer les actions du CESC comme par exemple le secourisme.

M. le gestionnaire explique qu'il a été décidé de solder les créances anciennes.

M. le Principal précise que compte tenu du fait que le recours à un huissier peut se retrouver à la charge de l'établissement dans le cas d'une insolvabilité des familles et qu'après un nombre de relances suffisant, il est préférable d'apurer les créances de familles n'ayant plus d'enfant dans l'établissement.

Un représentant des parents demande si le nombre de familles dans cette situation est en hausse.

M. le gestionnaire estime que ce nombre est stable.

Vote global de la répartition des crédits PAPET et du prélèvement pour le séjour de la classe ULIS :

M. le Principal précise que dans le cas où une aide du fonds social est octroyée aux familles, une participation reste demandée.

VOTE : contre : 0 abstention : 0 pour : 21

III- CONVENTIONS ET CONTRATS

Adhésion à l'établissement mutualisateur Philippe De Girard à Avignon en charge de la gestion de la paie des AED et contrats aidés.

VOTE : contre : 0 abstention : 0 pour : 21

Convention entre le collège et l'association de gestion du Centre social L'Aiguier qui permet notamment de proposer aux élèves des activités sur le temps de la pause méridienne.

VOTE : contre : 0 abstention : 0 pour : 21

Renouvellement pour 3 ans du contrat de fourniture de gaz avec Engie.

VOTE : contre : 0 abstention : 0 pour : 21

IV- VOYAGES (reporté au prochain CA)

V- BILANS ET PREVISIONS

Bilan des affectations :

153 élèves sont actuellement scolarisés en 3^{ème}. 106 élèves ont été orientés en 2^{nde}GT, 26 en 2^{nde}PRO et 15 en CAP. Après entretien avec les familles, 6 élèves ont choisi un maintien en 3^{ème}.

10 élèves n'ont pas obtenu d'affectation au 1^{er} tour mais 7 sont inscrits en apprentissage ou dans le privé et 2 attendent les résultats du second tour. Seul 1 élève reste injoignable.

18h30 : 22 membres au quorum avec l'arrivée d'un représentant des élèves.

Un représentant des professeurs demande quelle est la tendance par rapport aux années précédentes.

M. le Principal indique que le taux d'orientation vers la 2^{nde}GT était plus élevé l'an dernier. La valorisation de la voie professionnelle a peut-être convaincu davantage de familles. 7 élèves, dont 1 en appel, ont tout de même maintenu leur choix de la 2^{nde}GT malgré les entretiens effectués et un dossier scolaire fragile.

Un représentant des parents demande si ce taux est semblable dans les établissements alentour.

M. le Principal confirme que ce taux d'orientation se rapproche de celui de Marie MAURON à PERTUIS.

Un représentant des parents exprime la difficulté de réceptionner tardivement l'exeat.

M. le Principal explique que l'exeat ne peut être délivré qu'après la restitution complète des manuels et l'acquittement des frais de demi-pension, il ajoute que les impayés finissent à la charge de de l'établissement.

Un représentant des professeurs souligne le fait que le report exceptionnel du brevet a tout repoussé.

Les parents suggèrent qu'une information soient faite aux familles des élèves de 3^{ème} au dernier trimestre.

Effectifs prévus pour la rentrée 2019 :

6^{ème} : 188 élèves (dont un redoublant) seront répartis sur 7 divisions (18 élèves ont choisi l'allemand).

5^{ème} : 184 élèves seront répartis sur 7 divisions. La nouveauté est la mise en place de l'ECLA (enseignement conjoint des langues anciennes).

Par rapport aux prévisions, davantage d'élèves se sont tournés vers l'espagnol au détriment de l'italien. Par conséquent, un groupe supplémentaire en espagnol est nécessaire. Les deux professeurs titulaires ne pouvant statutairement pas effectuer d'HSA, un enseignant extérieur devra être trouvé pour les 2.5h.

4^{ème} : 158 élèves (dont un redoublant et un triplant) seront répartis sur 6 divisions.

3^{ème} : 199 élèves seront répartis sur 7 divisions.

En classe ULIS de nouveaux élèves arriveront, la section atteindra la capacité maximale de 15.

Au total, 729 élèves sont attendus à la rentrée.

Un représentant des parents demande si le collège arrive à saturation.

M. le Principal insiste sur la nécessité d'être précis dans la communication qui est faite après le CA des propos qui y sont tenus et suggère pour ce faire de se référer exclusivement à ce qui est écrit dans le PV après relecture.

M. le Principal explique que le collège est bien rempli mais qu'il n'est pas à saturation. C'est un gros collège mais il a déjà accueilli plus d'élèves. Cela engendre effectivement des contraintes organisationnelles mais les élèves sont accueillis dans de bonnes conditions. Il estime qu'un travail de simplification est indispensable, notamment au niveau des horaires et de la pause méridienne. Pour le confort des élèves et des personnels, il serait préférable qu'une véritable pause ait lieu sur le temps du déjeuner contrairement à l'organisation actuelle où les cours se déroulent en continu.

M. le Principal indique que l'expérimentation du service unique de cantine a fonctionné mais que l'effectif n'était pas au maximum ces jours-là. Le menu influe également sur la durée du repas. Il précise que la capacité d'accueil du réfectoire peut être augmentée de 30 places.

Un représentant des professeurs souligne que ses 6^{èmes} étaient stressés en raison du bruit. Les représentants des élèves confirment.

M. le Principal explique que les services continus se pratiquent surtout en lycée.

Un représentant des parents rappelle que lors de la réforme, il y avait déjà eu de longs débats à ce sujet.

M. le Principal fait part du fait que les bus restent jusqu'à 17h en attendant les élèves de Notre Dame. Nos élèves traînent au bord de la route un bon quart d'heure. Il serait peut-être judicieux de décaler l'horaire de fin de journée pour éviter cela et avoir une vraie pause méridienne pour tous.

Les représentants des élèves signalent qu'ils s'ennuient lorsque la pause est trop longue.

M. le Principal rappelle que la durée réglementaire est d'1h30. L'ennui des élèves doit être pris en compte. Dans le cas d'une vraie pause commune, mettre en place des clubs ou d'autres activités serait plus aisé.

Un représentant des parents rappelle que finir plus tard avait été envisagé précédemment mais cela engendrait des difficultés pour les enfants inscrits à des activités extra-scolaires après les cours.

M. le Principal précise que cela ne changerait rien puisque l'horaire de départ des bus resterait inchangé. Il ajoute qu'il n'a pas eu de réponse concernant sa demande de 2^{ème} rotation de bus.

Un représentant des parents demande si certains élèves pourraient être répartis sur d'autres collèges.

M. le Principal explique que le Principal de Marie MAURON en a fait la demande mais actuellement aucun changement n'est prévu. Aucune modification de la carte scolaire n'est prévue pour la rentrée à venir.

Un représentant des professeurs estime qu'il manque une salle pouvant recevoir 4 classes à la fois.

M. le Principal évoquera la question auprès des services compétents du conseil départemental.

Bilan Vie scolaire :

M. le CPE explique que l'équipe vie scolaire sera identique à la rentrée : 7 ETP (dont 0.5 informatique).

L'objectif du service est de travailler sur le climat scolaire et de l'améliorer encore. Il salue le travail fait par l'équipe en dépit des difficultés rencontrées pour obtenir des remplaçants (jusqu'à 1 temps plein et 1 mi-temps en moins).

M. le Principal indique que la situation est similaire dans tous les services (agents, professeurs).

M. le CPE souligne le bilan positif de la mise en place des 3 régimes de sortie qui sont plus clairs pour tous et vont dans le sens d'une simplification souhaitable. Les demandes de sorties exceptionnelles ont diminué. Le taux d'absentéisme reste stable. Le travail des surveillants porte sur la récupération des justificatifs.

Les exclusions de cours (-15%) et retenues (-24%) ont baissé au profit des sanctions de type avertissements et inclusions.

Un représentant des professeurs signale que la diminution des exclusions de cours et des retenues n'est pas signe d'une amélioration du climat scolaire mais du fait que les procédures sont trop lourdes (rapport d'exclusion, entretiens avec l'élève et/ou la famille...). Les professeurs s'estiment aussi punis que les élèves.

M. le CPE remercie les enseignants pour leurs efforts car un nombre trop important d'exclusions ne permet pas une prise en charge efficace. Si les retenues sont trop nombreuses, les élèves ne les font pas et la vie scolaire ne peut pas s'en occuper efficacement.

M. le Principal souligne le fait que sans la présence de l'enseignant, la direction est démunie face à l'élève et sa famille qui minimisent souvent les faits. Pour prendre une sanction, l'enseignant est doit être présent.

Un représentant des parents demande jusqu'à quel point il est raisonnable de garder en classe un élève perturbateur. M. le CPE précise que bien que les exclusions de cours doivent rester exceptionnelles la vie scolaire ne refuse aucun élève exclu.

M. le Principal rappelle que le travail de tous les personnels dans l'établissement consiste aussi à trouver des solutions pour les élèves qui ne s'épanouissent pas dans le système scolaire classique. Les dispositifs pédagogiques, les nouvelles méthodes proposées, vont dans ce sens.

M. le CPE ajoute qu'une cellule de veille a lieu tous les vendredis en présence de l'infirmière et de l'assistante sociale pour échanger au sujet de ces élèves et essayer de trouver des solutions adaptées.

Divers outils sont souvent également testés (ex : fiches de suivi).

M. le CPE insiste sur l'importance du CVC (conseil de vie collégienne) dans l'établissement. Trois réunions ont eu lieu cette année. Beaucoup de propositions ont été faites et des avancées concrètes ont été réalisées (ex : papier et poubelles individuelles dans les toilettes, casiers).

Un représentant des élèves suggère de rappeler aux les élèves que les toilettes à l'étage sont désormais accessibles.

M. le Principal explique que la réfection de la cour débutera le 8 juillet. Davantage d'arbres seront installés. Il n'est pas prévu de bancs supplémentaires.

M. le Principal remercie le CPE pour la mise en place du CVC et l'élan qu'il lui a donné.

Un représentant des professeurs suggère de présenter le CVC aux élèves avant les élections.

Un représentant des professeurs souligne que les élèves de 3^{ème} sont particulièrement remarquables cette année et regrette que le bal ait été supprimé. M. le Principal rappelle qu'il n'est pas en mesure d'assurer la sécurité de ce genre d'évènement.

Un représentant des parents souhaite connaître l'état de l'avancée des travaux d'étanchéité du gymnase.

Un représentant des professeurs explique que les panneaux photovoltaïques ont été enlevés et que la plupart des fuites ont été bouchées. Il est à nouveau possible d'utiliser le gymnase même si l'étanchéité n'est pas totale. A la rentrée, le sol du gymnase étant refait, il ne sera pas immédiatement accessible.

Bilan FSE :

Mme PINTO rappelle que le foyer existe principalement grâce aux adhésions des élèves (173 adhérents de 6^{ème}, 149 de 5^{ème}, 182 de 4^{ème}, 138 de 3^{ème}, 9 de l'ULIS).

Le foyer a aidé au financement partiel de nombreux projets : Salagon, St Andiol, Fontaine de Vaucluse, le camp des Milles, les voyages en Italie, à Buoux, en Angleterre, les ateliers cirque, théâtre, écriture, la journée des langues et la fête du collège. Peu d'achats ont été destinés à l'équipement de la salle du foyer.

M. le Principal remercie les professeurs, les parents et les élèves qui ont participé à l'organisation de la fête du collège. Mme PINTO indique que les cadeaux pour les félicitations ont coûté plus chers car le choix ne s'est plus porté sur des bonbons. Des photos des années précédentes ont été imprimées. Elles constituent

de beaux souvenirs et un bel accueil pour les nouveaux. Les photos de classe permettent un bénéfice intéressant. Le coût des photos a augmenté mais le prix restera le même pour les familles l'année prochaine.

Bilan AS :

Mme GERMAIN explique que l'AS compte environ 180 adhérents.

Cinq activités sont proposées : futsal, badminton, escalade, athlétisme, cirque.

Les projets seront reconduits l'an prochain.

Mme GERMAIN remercie les parents qui ont participé à la sortie escalade. Elle souhaiterait mettre en place des entraînements communs avec le club.

Un représentant des parents adresse ses remerciements aux enseignants pour le séjour ski.

Bilan infirmerie : cf. annexe

M. le Principal remercie Mme MARCHAND ROCCATI pour ses interventions au collège.

Un représentant des élèves regrette le peu de disponibilité de l'infirmière cette année. M. le Principal rappelle que l'infirmière partage son temps entre le collège et les écoles environnantes : 60% pour le collège, le reste pour les écoles.

Mme la Principale adjointe précise qu'au cours des deux dernières années, une infirmière contractuelle était à temps complet sur le collège et n'avait pas les mêmes missions que l'infirmière titulaire actuelle.

VI – Questions diverses

Q PEEP : séjour au ski, élèves oubliés ?

Un représentant des professeurs explique avoir déjà répondu lors du dernier CA. Certains élèves qui n'ont pas voulu faire la descente à ski ont été conduits aux télécabines. En bas de la piste, le second professeur d'EPS a attendu les élèves à l'arrivée du second télécabine et non du premier. Les élèves, connaissant le chemin, sont allés d'eux même à la salle de restauration. Les élèves n'ont manifesté aucune angoisse.

A aucun moment les enfants n'ont été oubliés.

Un représentant des professeurs ajoute qu'il serait préférable de s'adresser directement aux professeurs concernés dans ce type de situation plutôt que d'attendre le CA, ceci permettrait de couper court aux rumeurs et fausses informations..

Q AAPE : information report du DNB ? Souhait d'une information par mail.

M. le Principal explique avoir rédigée une lettre à l'attention des familles qui a été transmise à la fois par Pronote et placée sur la page d'accueil du site. Ce mode de communication est suffisant.

Un représentant des élèves suggère que les informations figurent aussi sur les comptes Pronote élèves.

Q AAPE : achat ventilateur dans toutes les salles ?

M. le Principal indique que des ventilateurs ont été achetés pour toutes les salles utilisées pour le brevet. Même si leur efficacité est discutable, ceci a permis de ventiler un peu les salles. La mise en place d'un film anti-chaaleur sera testée dans bureau M. SEGER.

Delphine HAMEL

Pierre FRANCOIX